



Manifestations UGSEL 22 MESURES D'ADAPTATION A LA SITUATION SANITAIRE

Consécutives à l'annonce du Premier ministre du 3 mars 2022, et en application du document Education Nationale « Foire Aux Questions » du 10 mars 2022.

CADRE DE FONCTIONNEMENT en NIVEAU 1 (vert) :

Pratiques autorisées avec protocoles allégés et spécifique à chaque activité

- ***SUPPRESSION du PASS SANITAIRE et du PASS VACCINAL pour tous les participants***
- ***Suppression du port du masque en intérieur/extérieur sauf pour les transports.***